

Le gouvernement passe à l'attaque contre le Code du travail

Le gouvernement Macron-Philippe a décidé de passer à l'attaque contre le Code du travail.

Dès le 23 mai, le Premier ministre, Édouard Philippe, et la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, ont tenu des « rencontres bilatérales avec l'ensemble des organisations syndicales et patronales ».

Le Premier ministre affirme : « Une fois que la discussion aura lieu, il faudra aller vite. On ne peut pas attendre deux ans pour achever cet exercice. »

« Aller vite » pour mettre en œuvre :

- les accords d'entreprise ;
- la possibilité offerte aux patrons d'organiser eux-mêmes les référendums (c'est-à-dire le chantage) dans les entreprises ;
- le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement.

Et pour couronner le tout, la destruction du Code du travail, qui devrait disparaître pour faire place à un nouveau texte « allégé », grâce à l'utilisation des ordonnances en juillet.

Le Code du travail, déjà gravement remis en cause par la loi El Khomri, est une arme pour se protéger de la surexploitation à outrance.

Malgré cela, des centaines de milliers de jeunes (et de moins jeunes) se trouvent déjà dans une situation de précarité permanente. Il y a déjà dans ce pays plus de un million « d'auto-entrepreneurs ».

Mais le gouvernement veut aller plus loin. Il entend instaurer l'institutionnalisation de la précarité. Au travers de « l'ubérisation », c'est le retour au contrat individuel de louage de service du XIX^e siècle.

Les jeunes, les travailleurs, eux, veulent un vrai travail protégé par les statuts et les conventions collectives.

Aider à établir les faits dénonçant la précarité et défendre le Code du travail relèvent d'un seul et même combat.

Nous lançons un appel à témoins.

Travailleurs, parents, syndicalistes, jeunes, tous ensemble rassemblons les faits, les témoignages pour établir un « livre noir » de l'accusation contre le travail précaire.

Le POID se prononce pour :

- l'abrogation de la loi Travail !
- non à l'ubérisation de la société !
- un seul contrat : le CDI à temps plein ! Un vrai travail, un vrai salaire !

Lisez le dossier sur le Code du travail dans *La Tribune des travailleurs*.

Prenez contact avec le POID.

Participez aux assemblées ouvertes de préparation du congrès national du POID qui aura lieu les 24 et 25 juin 2017.

Je prends contact avec le POID.

Nom, prénom :

Adresse :

A retourner à : poidemocratique@orange.fr

ou à POID c/o La Tribune des travailleurs, 34, rue Villiers-de-L'Isle-Adam, 75020 Paris.